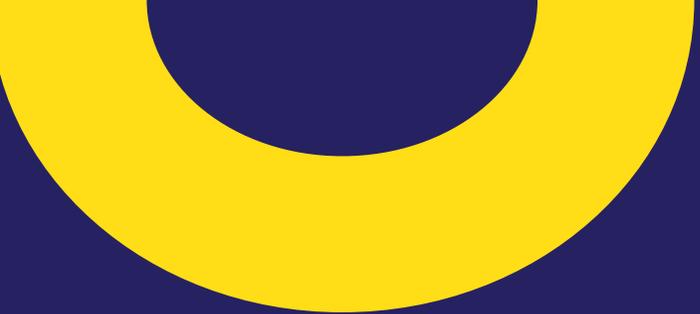


Les financements de formation



PRESENTATION DU WEBINAIRE

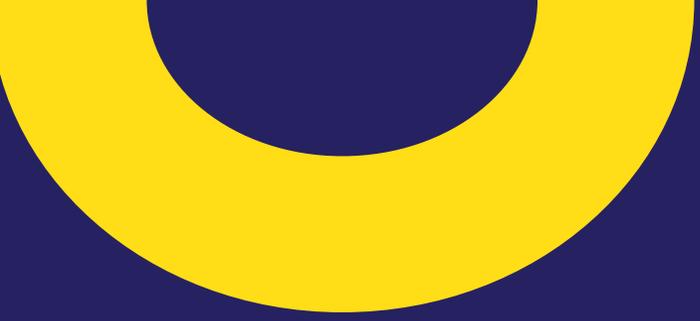
DEFINITION D'UN FAF

SON FAF

LES DIFFERENTS FAF

LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE





DEFINITION D'UN FAF

Fonds d'Assurance Formation

Collecte les contributions via les
cotisations URSSAF



CONNAITRE SON FAF

Se connecter à l'URSSAF

Télécharger l'attestation de CFP (Contribution à la
Formation Professionnelle)

CONNAITRE SON FAF

A POITIERS, le 13 Février 2025

MME MADERBOCUS MARJORIE
BATIMENT AROBASE 3
AV DU FUTUROSCOPE
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Madame,

J'accuse réception de votre versement relatif à la contribution au Fonds d'assurance formation (FAF) de 116 euros, due au titre de votre activité de l'année 2024.

Cette attestation vous est délivrée pour permettre de justifier du droit à la formation auprès de :

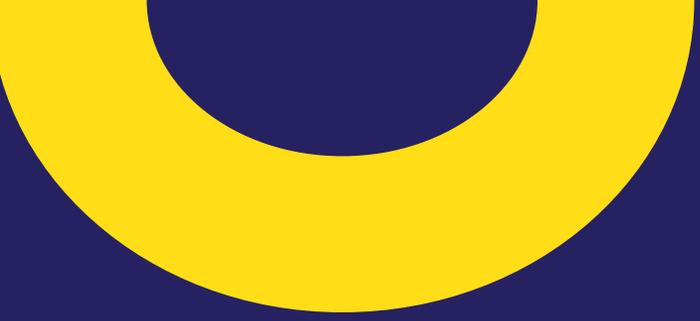
Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIF-PL) pour les professions libérales à l'exception des médecins :
104 rue de Miromesnil – 75384 Paris Cedex 08 – Site Internet : www.fifpl.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers.

Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

Le Directeur, Thierry de LABURTHE





LES DIFFERENTS FAF

AGEFICE : commerçants

FIF PL : professions libérales

FAFCEA : artisans



LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

AGEFICE (15 jours avant le début de la formation)

En physique auprès d'un conseiller AGEFICE

- Demande de prise en charge signée par l'organisme de formation
- Attestation URSSAF
- Convention de formation ou devis signé
- Programme détaillé
- Pièce d'identité recto//verso
- RIB

LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

AGEFICE (*après la formation*)

- Attestation assiduité
- Bordereau d'émargement signé et tamponné

LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

FIF PL (10 jours avant le début de la formation)

En ligne sur le site FIF PL

- Convention de formation ou devis signé
- Programme détaillé
- Pièce d'identité recto//verso
- RIB

LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

FIF PL (*après la formation*)

- Attestation de présence et de règlement complétée par l'organisme de formation

LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

FAFCEA (entre la veille de la formation et 3 mois maximum avant le début de formation)

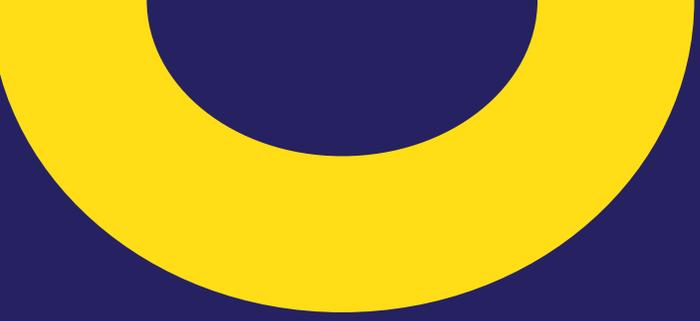
En ligne sur le site FAFCEA

- Extrait d'inscription au registre national des entreprises de moins d'1 an au jour du début de la formation
- Attestation URSSAF
- Formulaire de demande de prise en charge complété et signé par le stagiaire
- Programme détaillé

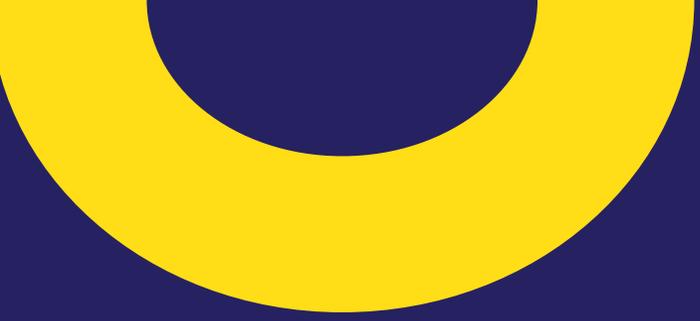
LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

FAFCEA (2 mois maximum après la fin de la formation)

- Copie de la facture portant obligatoirement la mention ACQUITTEE, le cachet et la signature de l'Organisme de formation
- Attestation de présence ou feuille d'émargement indiquant les dates, le nombre d'heures réalisées, la signature et le nom du formateur et du stagiaire



QUESTIONS / REPOSSESSES



**Merci de l'attention que vous avez
porté à ce sujet des financements de
formation pour les indépendants**



FORM'A'SCAPE
la stratégie ludiformative

Marjorie MADERBOCUS

m.maderbocus@form-a-scape.fr

06 03 91 94 75

www.form-a-scape.fr